

ECVOLT
Ride the future

Modèle Confort



MANUEL D'UTILISATION

(À lire attentivement)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Taille :	Unique
Poids net vélo :	18kg
Charge Max :	130kg
Dimensions :	160*115cm
Dimensions plié :	84*72*46cm
Cadre :	Aluminium 6061
Fourche :	Aluminium 6061
Roues :	Jantes aluminium 20"
Rayons :	13 grammes 36 trous
Pneus :	Compass 20*2.35
Freins :	NUTT Hydrauliques
Disques :	160mm AV/AR
Dérailleur & Shifter :	Shimano 7 vitesses
Chaîne :	KMC
Selle :	Confort Knus
Moteur :	36V 250W Brushless
Couple max :	40NM
Vitesse max :	25km/h
Emplacement Moteur :	Roue arrière
Assistance :	5 niveaux
Emplacement Contrôleur :	Boitier cadre étanche
Batterie :	SAMSUNG Lithium
Capacité :	36V 14 Ah
Poids Batterie:	2,6 Kg
Emplacement Batterie :	Tige de selle (amovible)
Temps de charge :	5 - 6h
Autonomie :	70 -100km

Merci et félicitation pour l'achat de votre vélo à assistance électrique (VAE) EOVOULT Confort. Votre vélo est destiné à un usage urbain, il permet de se déplacer en ville dans la circulation en toute sécurité. Votre vélo est équipé d'une assistance électrique au pédalage qui facilitera tous vos déplacements.

L'assistance électrique a pour objectif de fournir un complément au pédalage. A l'instant où vous commencez à pédaler, le moteur se déclenche et vous aide dans l'effort. L'assistance varie en fonction de la vitesse du vélo, importante au démarrage, moins soutenue lorsque le vélo est lancé puis disparaît lorsque le vélo atteint les 25 km/h.

Il est important de conserver ce guide qui vous permettra de bien régler et entretenir votre vélo, ce manuel doit être lu avant la première utilisation.

Ce vélo à assistance électrique pour adulte EOVOULT Confort a été conçu suivant les exigences aux normes Européennes : EN 14764 et EN 15194 et qui sont conformes aux exigences de sécurité.

Sommaire :

1. Informations générales

1.1. Avertissements / Précautions

1.2. Réglages

1.2.1. Éclairage

1.2.2. Sonnette

1.2.3. Pneumatiques

1.2.4. Freins

1.2.5. Pédales

1.2.6. Roues et moteur

1.2.7. Autres pièces

1.3. Batterie

1.3.1. Autonomie

1.3.2. Chargeur

2. Mises-en route et utilisation

2.1. Démarrage et utilisation de l'ordinateur de bord

2.2. Pliage

2.3. Recharger la batterie

3. Entretien

3.1. Révisions

3.2. Entretien général

4. SAV

4.1. Pièces d'usures

4.2. Garantie applicable

1. Informations générales

1.1. Avertissements / Précautions

Choisissez un endroit sûr, éloigné de la circulation pour vous familiariser avec votre nouveau vélo. L'assistance peut se déclencher avec force, vérifiez que votre guidon est bien droit et que la voie est dégagée. Avant chaque utilisation veuillez vous assurer du bon état général de votre vélo. Nous vous conseillons fortement de vous équiper avant de monter sur le vélo, le port du casque étant un minimum. De plus, la circulation sur la voie publique impose le respect du code de la route et des règles de circulation. D'après le code de la route, il est obligatoire d'avoir sur la bicyclette des dispositifs d'éclairage et de signalisation et un appareil avertisseur. Depuis le 1er septembre 2008, les cyclistes doivent porter de nuit, hors agglomération, un gilet réfléchissant. La société Lion Distribution SAS décline toute responsabilité si le conducteur de la bicyclette ne respecte pas la réglementation en vigueur. Ce vélo est destiné à être utilisé en voie urbaine. Il n'est pas destiné à être utilisé sur des terrains non goudronnés ou en mauvais état. Il n'est pas conçu pour une utilisation « tout terrain ». Le fait de ne pas respecter ces avertissements peut entraîner une chute ou un accident et détériorer de façon prématurée et irréversible l'état de votre vélo à assistance électrique. Si le vélo est utilisé par un enfant, les parents doivent surveiller et s'assurer que l'utilisateur est capable d'utiliser le vélo en toute sécurité. Dans le cas de conditions climatiques inhabituelles (pluie, froid, nuit...), soyez particulièrement vigilant et adaptez en conséquence votre vitesse et vos réactions. Lors du transport de votre vélo à l'extérieur de votre véhicule (porte vélo, barre de toit...), il est conseillé d'enlever la batterie et de la stocker dans un endroit tempéré. Pour des questions de sécurité, il est fortement conseillé de commencer à pédaler avec l'assistance au pédalage niveau 0 ou 1 lorsque vous êtes à l'arrêt puis d'augmenter l'assistance au pédalage progressivement. Pour finir, il est fortement déconseillé de pousser votre VAE en marchant à côté lorsque l'assistance au pédalage est activée.

ATTENTION : Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées, indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé. En cas de doute, n'hésitez pas à rencontrer un techniciens, il vous conseillera au mieux suite au diagnostic de votre vélo.

1.2 Réglages

Bien que votre vélo EOVT ait fait l'objet d'une préparation minutieuse dans nos ateliers, il est important avant toute première utilisation de vous assurer des points suivants.

1.2.1. Éclairage

Phare avant

Votre VAE est équipé d'un éclairage avant de haute qualité à LED. La mise en fonction et hors fonction se fait grâce à l'ordinateur de bord. Reportez-vous au paragraphe 2.

Feu arrière

Votre VAE est équipé d'un éclairage arrière. La mise en fonction et hors fonction se fait grâce au bouton Marche/Arrêt sur le phare lui-même.

1.2.2 Sonnette

Une sonnette est installée sur votre guidon. Elle vous permettra d'être entendu à 50 m.

1.2.3. Pneumatiques

Votre EOVT est équipé de deux roues de 20 pouces (20"). Vérifiez périodiquement la pression des pneus. Rouler avec des pneumatiques insuffisamment gonflés ou sur gonflés peut nuire au rendement, provoquer une usure prématurée, entraîner des détériorations au niveau de la jante, diminuer l'autonomie ou augmenter les risques d'accident. Si une usure importante ou une entaille est visible sur un des pneus, remplacez-le avant d'utiliser le vélo.

Pression pneumatiques conseillée :

Min : 2.8 bar / 40 p.s.i - Max : 4.6 bar / 65 p.s.i

1.2.4. Freins

Votre EOVT est équipé de freins à disque hydrauliques 160mm de diamètre. La poignée droite active votre frein arrière, tandis que la poignée gauche active le frein avant. Il est recommandé de répartir en moyenne votre force de freinage à 60/40 entre l'avant et l'arrière. Il faut que vous puissiez obtenir la puissance maximale de freinage sans que les leviers de freins ne touchent les poignées. Si ce n'est pas le cas, vos freins doivent être réglés. Dans ce cas, rapprochez-vous d'un magasin spécialisé afin d'être sûr du bon réglage de vos freins.

Avertissement : En cas de pluie, les distances de freinage sont allongées.

1.2.5. Pédales

Identifier les pédales en regardant la lettre notée sur la pédale. La pédale de droite est indiquée R (Right) et la pédale de gauche L (Left). Tournez la pédale R dans le sens des aiguilles d'une montre pour la fixer sur la manivelle. Tournez la pédale L dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la fixer sur la manivelle.

1.2.6. Roue et moteur

Après le premier mois d'utilisation, il est conseillé de resserrer vos rayons pour limiter l'impact de la propulsion du moteur sur votre roue arrière. Lors de la mise en route du moteur, un léger bruit pourra avoir lieu. Ce bruit est normal car le moteur se met en route et assiste le pédalage. Ce bruit peut devenir plus important lorsqu'il est pleinement sollicité.

1.2.7 Autres pièces

Avant toute utilisation, bien vérifier que votre béquille est remontée.

1.3 Batterie

1.3.1 Autonomie

Conseil de première utilisation

Veuillez recharger la batterie pendant au moins 8 heures lors de la première charge. Ceci va permettre de l'initialiser. La batterie vous est livrée avec une charge minimum, il est TRES IMPORTANT D'EFFECTUER UNE CHARGE MINIMUM DE 2 HEURES TOUT LES MOIS.

Autonomie de votre batterie

Votre batterie est sujette à un rodage. Elle aura son autonomie définitive après une dizaine d'utilisations. Après la charge de votre batterie, il est conseillé de la laisser reposer 20 à 30 minutes avant utilisation. L'autonomie de la batterie est de 50-100km. Cette plage d'autonomie dépend de plusieurs facteurs d'utilisation :

- Le choix du mode d'assistance
- Le poids de l'utilisateur
- Le dénivelé de la route
- Le gonflage des pneus
- Le vent
- Effort de pédalage fourni
- Démarrage et fréquence d'arrêts
- La température extérieure

Mises-en garde, précautions :

Il est recommandé de recharger les batteries de façon régulière, ou après chaque utilisation. Il n'y a pas d'effet mémoire sur ces batteries. Afin de maximiser la durée de vie de votre batterie, il est conseillé :

- d'éviter les endroits chauds (température de charge idéale 20C)
- de laisser refroidir la batterie 30 minutes après l'utilisation du vélo

Précautions d'emplois :

- Utiliser la batterie uniquement pour le vélo en question.
- Utiliser uniquement le chargeur spécifique livré pour charger la batterie.
- Charger uniquement la batterie dans un espace bien ventilé.
- Ne pas exposer la batterie à la chaleur ou la charger en plein soleil.
- Ne pas démonter ou modifier la batterie.
- Ne pas connecter les connexions (+) et (-) de la batterie avec un objet métallique.
- Ne pas exposer la batterie à des liquides.
- Ne pas utiliser une batterie abîmée.
- Ne pas continuer à charger la batterie si la charge n'est pas complète au bout du temps de charge théorique.
- Ne pas utiliser la batterie si elle émet une odeur inhabituelle, chauffe de manière inhabituelle ou si quelque chose paraît anormal.
- Ne pas laisser la batterie à la portée des enfants.
- Rechargez votre batterie avant un stockage prolongé et réalisez la même opération après stockage.

Respectez des instructions portées sur l'étiquette du chargeur de batterie.

Durée de vie des batteries :

Les batteries peuvent souffrir d'un vieillissement de leurs performances après un grand nombre de charges. Cela dépendra des habitudes d'utilisation du VAE. De façon générale, la capacité énergétique sera réduite de 20 à 30% (charge et décharge) pour les batteries au lithium. Vous devez déposer vos batteries usagées dans des points de dépôt spécialisé en recyclage. Surtout ne jetez pas votre batterie en fin de vie dans la nature.

1.3.2. Chargeur

N'utilisez que le chargeur qui a été fourni avec votre vélo à assistance électrique. Evitez tout contact avec l'eau pendant la recharge de la batterie. Si une prise venait à se mouiller, asséchez bien avant toute utilisation.

Précautions d'emploi :

- Pour usage intérieur, ou ne pas exposer à la pluie.
- Ne pas court-circuiter les broches du chargeur en utilisant un objet métallique.
- Ne pas démonter ou modifier le chargeur, en cas de problème, confier l'appareil à un réparateur qualifié.
- Placer toujours le chargeur dans un environnement bien aéré et sec.
- Attention : Gaz explosifs. Eviter les flammes et les étincelles. Assurer une aération suffisante pendant la charge.
- Ne pas utiliser le chargeur avec un fil d'alimentation ou des fiches abîmés.
- Ne pas toucher le chargeur avec les mains mouillées.
- S'assurer que la prise du chargeur est correctement connectée au secteur pour la charge.
- Déconnecter l'alimentation avant de brancher ou débrancher les connections sur la batterie.
- Ne pas toucher le chargeur trop longtemps pendant la charge (risque de brûlure superficielle).
- Ne pas positionner le chargeur de manière instable.
- Ne pas couvrir le chargeur pour éviter la surchauffe pendant la charge.
- Ce chargeur est conçu pour charger des batteries au Lithium, ne pas charger le mauvais type de batterie.
- Ne pas utiliser sur une batterie non-rechargeable.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillés ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Laisser hors de portée des enfants, ce produit n'est pas un jouet.
- Ne pas exposer le produit à une source de chaleur.
- Ne pas immerger le produit.
- Le câble souple externe de ce produit ne peut pas être remplacé ; en cas d'endommagement du cordon, il convient de mettre le produit au rebut.
- En fin de vie, confier le produit à un centre de recyclage.

2. Mises-en route et utilisation

2.1 Démarrage et utilisation de l'ordinateur de bord



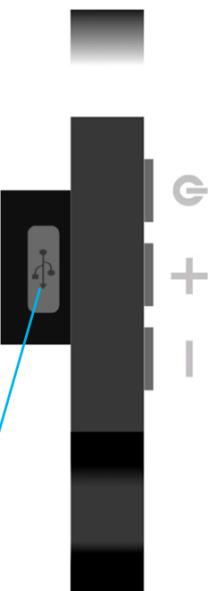
Vitesse

Mode d'assistance

Niveau de batterie

Distance parcourue

Vue du dessus



Port USB

Vue de face

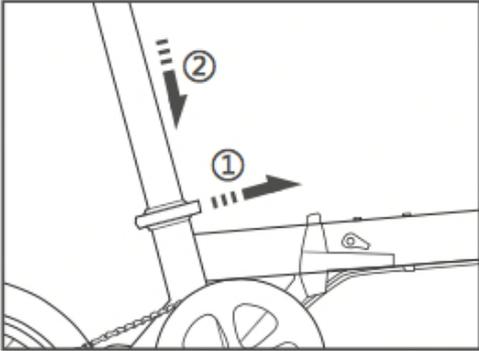
2.1.1 Appuyer sur  quelques secondes pour allumer et éteindre l'écran.

2.1.2 Appuyer sur  ou  pour choisir le niveau d'assistance électrique.

2.1.3 Appuyer sur  quelques secondes pour allumer et éteindre le phare avant.

2.1.4 Appuyer sur  quelques secondes pour activer le mode piéton qui fera avancer le vélo à une vitesse de 6km/h sans avoir à pédaler.

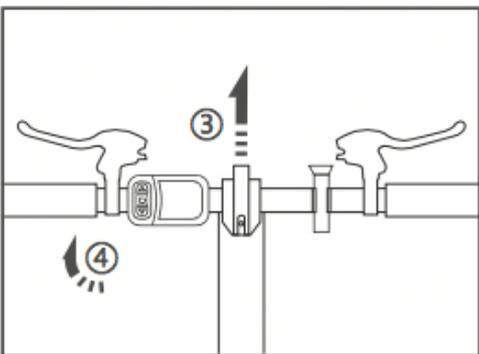
2.2. Pliage de votre EOVL



1. Déserrer le colier de selle.

2. Faire coulisser la tige de selle jusqu'au sol lentement.

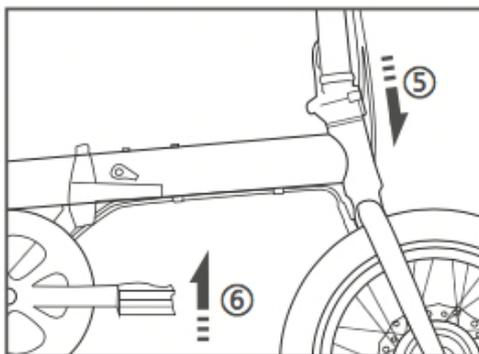
Resserer le colier de selle.



3. Desserrer le guidon grâce à la pince au centre du guidon.

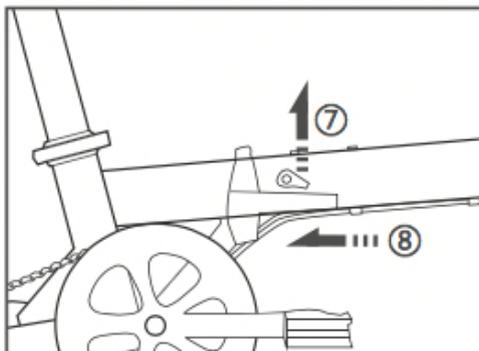
4. Pivoter le guidon vers le bas jusqu'à ce que les leviers de freins soit à la verticale.

Resserer le guidon avec la pince au centre du guidon.



5. Desserrer le levier qui permet de plier le tube supérieur et le guidon. Puis plier le long de la fourche.

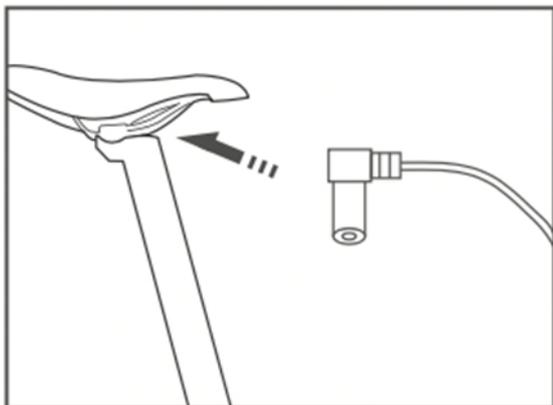
6. Plier les pédales en appuyant dessus et les faisant pivoter sur elles-mêmes.



7. Faire pivoter la sécurité du levier de pliage du cadre vers le haut.

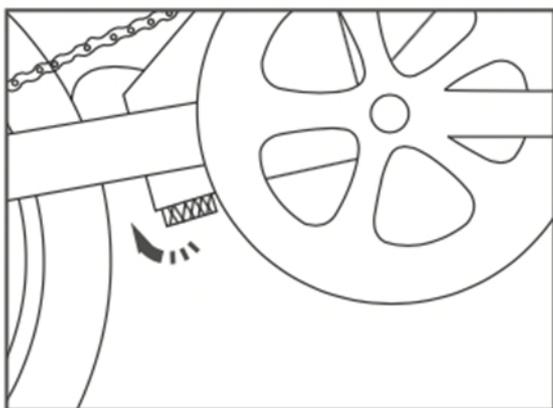
8. Tirer le levier de pliage du cadre et plier le vélo sur lui même.

2.3. Recharger la batterie



Le port de recharge se trouve sous la selle, couvert par un cache poussière et humidité.

Retirer le cache et brancher le chargeur, replacer le cache lorsque le chargement est terminé.



Si vous voulez charger la batterie séparément, dévissez la sécurité du port de branchement au contrôleur, desserrez le colier de selle, et retirez la tige de selle dans son intégralité.

Répéter les étapes ci-dessus pour la replacer et la connecter.

3. ENTRETIEN

3.1. Révisions

Remarque : Pour assurer la sécurité et maintenir les composants en bonne condition de marche, vous devez faire vérifier votre VAE périodiquement par votre vendeur :

Première révision : 1 mois ou 150 km

- Vérification du serrage des éléments : manivelle, roue, potence, pédales, cintre, collier de selle.
- Vérification du fonctionnement de la transmission et de l'assistance,
- Vérification et réglage des freins
- Tension et/ou dévoilage des roues.

Tous les ans ou 2000km

- Vérification des niveaux d'usure (plaquettes de freins, transmission, pneumatiques)
- Contrôle des roulements (boitier de pédalier, roues, direction, pédales)
- Contrôle des câbles (freins, dérailleur)
- Vérification de l'éclairage
- Tension et/ou dévoilage des roues.

Tous les 3 ans ou 6000km

- Changement de la transmission (chaîne, roue libre, plateau),
- Changement des pneumatiques,
- Contrôle de l'usure des roues (rayons, jante)
- Tension et/ou dévoilage de roues
- Changement des plaquettes de freins
- Contrôle des fonctions électriques.

3.2 Entretien général

Votre vélo nécessite un entretien régulier pour votre sécurité mais aussi pour augmenter sa durée de vie. Il est important de contrôler les éléments mécaniques périodiquement afin d'assurer le cas échéant un remplacement des pièces usées ou présentant des traces d'usures. Pour une utilisation sûre, contrôler régulièrement d'état des freins et les jantes.

Nettoyage

Afin d'éviter la corrosion du vélo, il est nécessaire de rincer votre vélo à l'eau douce après chaque utilisation et/ou s'il a été exposé à l'air marin. Le nettoyage doit être fait avec une éponge, une bassine d'eau tiède savonneuse ainsi qu'un jet d'eau (sans pression). Faites particulièrement attention à ne pas utiliser de jet d'eau sous pression.

Lubrification

La lubrification est essentielle sur les différents composants qui sont en mouvement afin d'éviter la corrosion, elle doit être réalisée régulièrement sur les roulements à billes situés dans l'axe des roues, chaîne, dérailleur et câbles de commande. Il est conseillé d'utiliser de l'huile spécifique pour la chaîne et le dérailleur. Il faut utiliser de la graisse pour les autres composants

4. SAV

4.1 Pièces d'usures

Les différents éléments d'usures sont des éléments standards. Toujours remplacer les pièces usées et/ou à changer par des composants identiques en ventes dans le commerce ou chez votre revendeur.

Attention : Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use.

Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans les zones soumises à des contraintes élevées indique que le composant dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.

4.2 Garantie applicable

Les garanties commerciales appliquées au vélo à assistance électrique EOVOULT sont les suivantes : Le cadre est garanti 5 ans date de facture, le système électrique est garanti 2 ans date de facture et la batterie est garantie 2 ans date de facture.

Pour mettre en œuvre cette garantie, l'utilisateur doit présenter le produit au distributeur, accompagné du ticket de caisse de la facture d'achat. Cette garantie, applicable dans le pays d'achat, couvre tous les défauts du produit qui ne permettent pas une utilisation normale.

Tout Produit altéré, modifié, réparé ou transformé n'est pas couvert par la garantie. La garantie ne s'applique pas aux dommages ou aux pannes causés par un accident, un abus, une négligence ou une modification du cadre ou des composants. La garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation ou d'utilisation anormale du Produit. La garantie ne couvre pas les pièces d'usure, l'usure normale, l'assemblage incorrect, ou l'installation incorrecte de pièces ou d'accessoires.

La garantie ne pourra pas être appliquée dans les situations suivantes :

Utilisation contraire aux règles de sécurité et aux précautions dictées par le manuel d'utilisation. Réglages inadéquats des composants par l'utilisateur. Défaut/manque d'entretien des composants en nécessitant. Stockage de la batterie dans des conditions contraires aux prescriptions du manuel d'utilisation (notamment exposition à des températures extrêmes, stockage de longue durée sans recharge mensuelle, décharges profondes...). Remplacement des composants du vélo par des composants non approuvés par la société. Ouverture/démontage d'un ou plusieurs composants électroniques. Composant présentant des traces visibles de choc. Usage commercial du vélo non approuvé par la société. Transfert de propriété des Produits et de leur batterie.

Le garant est : Lion Distribution 51 rue du rouet 13008 Marseille, France.

Adresse du responsable de la mise sur le marché :

Lion Distribution SAS

51 Rue du rouet

13008 Marseille

France

Liste des outils fournis :

- 1*Clé Allen 6mm

- 1*Clé Allen 5mm

- 1*Clé Allen 4mm

- 1*Tournevis cruciforme/plat

- 1*Clé mixte 8/10mm

- 1*Clé Mixte 13/15mm



Montage du garde-boue **avant**



Montage du garde-boue **arrière**



Si vous n'arrivez pas à monter vos garde-boues avec cette notice, n'hésitez pas à nous contacter
hello@eovolt.com